MOUVEMENT - FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DU REP+ D'EPINAL	
Lieu(x) d'exercice	Écoles du secteur du REP+ d'Épinal - Rattachement administratif : EMPU EPINAL Louis Pergaud
Textes de référence	Refondation de l'éducation prioritaire : Circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 Le référentiel de l'éducation prioritaire
Profil souhaité	Expérience d'enseignement en REP
Compétences requises	• Connaissances du système éducatif, du référentiel pour l'éducation prioritaire, de la politique de la ville, des démarches de projets et d'évaluation ; • Capacités à s'organiser et mobiliser les équipes et les partenaires ; • Maîtriser l'outil informatique et la communication professionnelle ; • Faire preuve d'un esprit d'analyse et de synthèse ; • Être dynamique et faire preuve d'un bon relationnel ; • Faire preuve de discrétion.
Missions	Le coordonnateur du réseau REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale et du principal du collège du secteur concerné. Il est chargé de la préparation des décisions du comité de pilotage et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien. Il a principalement une **mission d'ordre pédagogique** qui l'amène à prendre en charge des élèves des écoles maternelles et élémentaires dans le cadre des dispositifs particuliers mis en œuvre pour répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés dans l'acquisition du « lire, écrire parler ». Il peut être conduit à **accomplir des tâches administratives** liées au suivi du projet de réseau. Ses principales missions sont l'élaboration du tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques, la préparation, le suivi et la rédaction des comptes rendus du comité de pilotage du réseau, la formalisation du projet de réseau, l'animation et organisation des structures de réflexion et concertation propre au réseau, l'élaboration et la diffusion d'outils pédagogiques, la définition et la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+ ainsi que le développement d'actions avec les partenaires du réseau. Il participe à la démarche d'auto-évaluation qui est conduite dans le réseau en s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire. Il met en œuvre des suivis de cohortes qui seront établis notamment avec le CIO. Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse de ses missions.
Sujétions / Contraintes	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
Renseignements	IEN de la circonscription d'Épinal